

Accélérer la décarbonation nautique et maritime

- L'actu de l'éco
- Mis à jour le mardi 06 octobre 2026

À la veille du séminaire national « Territoire d'industrie », organisé pendant deux jours à Vannes, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, [Auray Quiberon Terre Atlantique](#) et [Arc Sud Bretagne](#) unissent leurs forces. Ensemble, les trois collectivités entendent structurer une filière dédiée aux mobilités nautiques et maritimes décarbonées.

Notre territoire s'étend du Golfe du Morbihan à la baie de Quiberon et jusqu'à l'estuaire de la Vilaine, et bénéficie d'un écosystème nautique et maritime exceptionnel. Avec 940 établissements et environ 2 950 emplois, la filière nautisme et mer constitue un secteur majeur de notre économie. Elle s'appuie également sur des entreprises innovantes et des savoir-faire reconnus dans les domaines de la propulsion, des matériaux et de l'architecture navale.

Forts de ces atouts, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, Auray Quiberon Terre Atlantique et Arc Sud Bretagne s'associent pour structurer une filière dédiée aux mobilités nautiques et maritimes décarbonées, avec l'ambition de devenir un pôle de référence à l'échelle nationale.

Cette démarche vise à répondre aux enjeux environnementaux tout en faisant de la transition écologique un levier de développement industriel, d'innovation et d'emploi. Plusieurs projets sont déjà engagés dans notre bassin maritime, notamment dans les domaines de la propulsion électrique et vélique. La création de la filière doit permettre de renforcer les synergies entre les entreprises et de relever collectivement des défis qui dépassent les capacités d'une entreprise seule.

Le 16 septembre 2026, le lancement officiel de la filière marque une ambition claire : mobiliser les atouts du bassin maritime pour construire l'industrie maritime décarbonée de demain.

Une filière qui s'appuie sur un écosystème solide

La démarche s'inscrit dans une dynamique déjà engagée. Depuis plusieurs années, le bassin voit émerger des entreprises et des projets dans des domaines clés de la transition maritime : propulsion électrique et vélique, retrofit, architecture navale, matériaux composites, technologies sous-marines et nouveaux usages.

Cette diversité constitue un atout particulier. Elle permet de confronter les nouvelles technologies à une grande variété de besoins et de contraintes : autonomie, puissance, poids, vitesse, coût, disponibilité des infrastructures ou fréquence d'utilisation.

L'ambition n'est donc pas uniquement de développer de nouveaux bateaux. Elle consiste également à faire émerger un écosystème capable de travailler sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la décarbonation maritime : concevoir, construire, électrifier ou transformer les navires, tester les solutions, les produire en série et accompagner leur déploiement.

De l'innovation à l'industrialisation

Les entreprises du territoire disposent déjà de technologies et de savoir-faire. La création de la filière doit leur permettre de mieux travailler ensemble et de mutualiser certaines ressources pour répondre à

des problématiques qui dépassent les capacités d'une entreprise isolée. La coordination portera plusieurs étapes :

- **accompagner ;**
Permettre aux entreprises locales de bénéficier d'une expertise et d'un accompagnement technique et financier à la carte dans l'élaboration de leurs projets en lien avec la décarbonation
- **concevoir ;**
Faire émerger de nouvelles solutions en associant entreprises, architectes, industriels, utilisateurs et partenaires de la recherche et de l'innovation. ☒
- **expérimenter ;**
Tester les technologies en conditions réelles grâce aux infrastructures portuaires et au plan d'eau local
- **industrialiser ;**
Accompagner le passage du démonstrateur à une production reproductible et économiquement viable.
- **déployer ;**
Permettre aux solutions développées localement de conquérir de nouveaux marchés, à différentes échelles, et de s'imposer comme un pôle de référence au niveau national.
Cette logique doit permettre de transformer les compétences locales en activité industrielle, emplois et nouvelles opportunités économiques.

Un bassin maritime comme laboratoire grandeur nature

Fort de sa renommée internationale, notamment grâce au Golfe du Morbihan, classé parmi les plus belles baies du monde, le territoire dispose d'atouts majeurs pour développer une filière nautique durable et ancrée localement. De plus, il présente une caractéristique rare : il réunit, au sein d'un même bassin maritime, une grande diversité d'usages et un tissu industriel déjà constitué. Transport de passagers, plaisance, pêche, ostréiculture ou encore bateaux de travail : chaque activité répond à des besoins de décarbonation spécifiques, selon les usages, les contraintes opérationnelles et les types de navires. Cette diversité fait du bassin maritime un véritable terrain d'expérimentation en conditions réelles, permettant de tester plusieurs voies technologiques (électrification, hybridation, propulsion vélique) au plus près des futurs utilisateurs et de leurs besoins.

Une transition déjà à l'œuvre

Certaines entreprises, à l'image de Multiplast, placent désormais la décarbonation du transport maritime au cœur de leur stratégie de diversification industrielle et de leur démarche RSE. Plusieurs réalisations récentes témoignent de ce dynamisme des acteurs locaux.

Juin 2026 : le Pass Avel

À Arzon, inauguration du Pass Avel, navire du Passeur des Îles combinant propulsion vélique et électrique.

Juin 2026 : un catamaran électrique à Sarzeau

L'école de voile AuBoutduBout inaugure un catamaran à propulsion électrique, équipé de moteurs produits par HyG Motors, entreprise basée à Vannes.

2026 : un démonstrateur pour le transport de passagers

L'entreprise SWITCH engage un projet de démonstrateur avec l'acquisition d'un catamaran destiné à être transformé en propulsion électrique.

Ces projets illustrent les différentes voies de la décarbonation : électrifier, hybrider, utiliser le vent, transformer l'existant et adapter les solutions aux usages.

La future électrification des ports portée par la Compagnie des Ports du Morbihan pourra notamment contribuer à créer les conditions nécessaires au développement de nouvelles formes de navigation.

Un collectif d'entreprises déjà mobilisé

Une première communauté d'acteurs travaille déjà autour de ces enjeux. Parmi les entreprises associées à la démarche figurent notamment : SWITCH · Naviwatt · TEMO · Hy-Generation · Arkéocéan · Wisamo · Multiplast / Carboman · VPLP · Heol Composites · Heole.

Leurs compétences couvrent notamment :

- la propulsion électrique ;
- la propulsion vélique ;
- l'architecture navale ;
- les matériaux composites ;
- les technologies sous-marines ;
- les solutions de transport de passagers ;
- les bateaux de travail ;
- les applications pour la plaisance.

Cette dynamique s'appuie également sur des partenaires publics et économiques : État / Préfecture du Morbihan, ANCT, Compagnie des Ports du Morbihan, Pôle Mer Bretagne Atlantique et Technopole VIPE.

Depuis juin 2024, le collectif inter-entreprises « Coop Nautisme/Maritime », initié dans le cadre du programme Territoires d'Industrie, constitue déjà un espace de coopération entre plusieurs de ces acteurs.

Trois ans pour structurer la filière

Pour donner une nouvelle dimension à cette dynamique, les trois intercommunalités mettent en place une mission de coordination pour trois ans, confiée à la Technopole VIPE. La personne recrutée aura pour rôle de rapprocher les acteurs et de transformer les coopérations existantes en projets concrets.

Ses principales missions seront de :

- fédérer les entreprises et partenaires ;
- faire émerger des projets collectifs ;
- faciliter les expérimentations ;
- développer les mutualisations ;
- mobiliser les financements ;
- renforcer les liens avec les réseaux régionaux et nationaux ;
- accroître la visibilité du bassin et de ses entreprises.

La parole aux entreprises

Yannick Wileveau – [Naviwatt](#)

« Je suis très heureux de participer à cette ambition partagée par les présidents de nos collectivités Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, Auray Quiberon Terre Atlantique et Arc Sud Bretagne car elle cristallise un souhait que j'avais depuis le lancement de Naviwatt : permettre d'accélérer la décarbonation des bateaux moteurs, des navires professionnels, des voiliers qui naviguent sur nos côtes de plus en plus fragilisées. Naviguer moins vite, avec moins d'émissions sonores, et moins de vagues, permet de conserver une qualité des eaux, du littoral et fait baisser la pression sur la faune sous-marine. Le Golfe du Morbihan, la Rivière d'Auray, sont des joyaux, et ses habitants apprécient son côté paisible et apaisant. Cela représente une opportunité pour le territoire d'être parmi les pionniers de cette mobilité nautique d'une nouvelle génération avec un usage repensé.

Étudier, expérimenter, comparer, animer, inviter, seront nos maîtres mots. Des initiatives ont déjà vu le jour à Vannes avec plusieurs start up, motoristes, qui ont choisi de s'y installer. Une compagnie maritime a déjà fait l'investissement dans un passeur électrique et à voile et a démontré la cohérence de naviguer en douceur et en silence, pour le plus grand plaisir de ses passagers. L'avenir ne peut être que rempli de succès et de nouvelles opportunités pour notre territoire »

Guénaél Roux – [HyG-Motors](#)

« La décarbonation maritime ne sera pas uniquement une transition énergétique : elle sera aussi un enjeu de souveraineté industrielle. Chez HY.G Motors, nous avons fait le choix de concevoir et de fabriquer 100 % de nos moteurs à Vannes, afin de maîtriser notre technologie, notre production et notre chaîne de valeur. Cette maîtrise prend une dimension particulière dans les applications de défense, de sécurité et de drones maritimes, où l'autonomie technologique devient stratégique. La création d'une filière locale peut ainsi permettre de transformer les compétences présentes sur notre territoire en un véritable écosystème industriel maritime, capable de produire ici les technologies dont la France aura besoin demain. »

Jean-Paul Dufau – [Heol Composites](#) / NSB.BZH

« NSB.BZH conçoit et fabrique un bateau limousine électrique à foils qui volera bientôt dans le Golfe du Morbihan et bien au-delà. NSB.BZH s'appuie sur les compétences pièces composites structurales creuses monoblocs, moules de grandes dimensions et foils en carbone de sa société soeur HEOL COMPOSITES, mais aussi et surtout sur l'immense expertise des acteurs du territoire : architecture navale, ingénierie électrique, systèmes efficaces de propulsion, batteries et optimisation de l'énergie embarquée, systèmes de contrôle de vol et de pilotage autonome, matériaux composites...

Le premier prototype NSB.BZH servira de plateforme d'innovation collaborative et partagée, pour permettre aux membres du Cluster de tester leurs briques technologiques respectives, d'en valider les interfaces et tous ensemble, de concrétiser un hydrofoil électrique zéro vague, zéro bruit, zéro émission, pour des mobilités maritimes décarbonées 100% bretonnes. »

Yann Penfornis – [Multiplast](#)

« Chez Multiplast, notre engagement en faveur de la décarbonation du transport maritime s'inscrit au cœur de notre stratégie de diversification industrielle et de notre démarche RSE.

Depuis 2016, nous contribuons au projet SolidSail, initié avec les Chantiers de l'Atlantique dans le cadre

de travaux de recherche. Ce programme a permis de développer des voiles rigides de 1 000 m², dont deux ont été installées en juin 2025 sur le cargo de la compagnie Neoline, et trois en décembre 2025 sur le paquebot Orient Express.

Multiplast réalise actuellement trois voiles supplémentaires destinées à un second paquebot du groupe Accor, dont la mise à l'eau est prévue fin 2026.

Pour ces navires, Multiplast a également participé à la fabrication de mâts en carbone de 65 mètres, en collaboration avec les entreprises Avel Robotics, CDK, Lorima et SMM, réunies au sein d'un consortium. Ces mâts autoportés, sans haubans, sont inclinables afin de réduire le tirant d'air des navires.

Il convient également de souligner que, dans le cadre du programme de recherche initial consacré aux voiles rigides, notre entreprise a été accompagnée par Golfe du Morbihan – Vannes agglomération.

Dans ce contexte, le lancement et la structuration d'une filière locale dédiée à la décarbonation du transport maritime ne peuvent être qu'une excellente nouvelle. Cette dynamique vient conforter les compétences industrielles déjà présentes sur notre territoire et ouvre de nouvelles perspectives pour le développement d'une filière maritime innovante, durable et créatrice de valeur. »

Gildas Olivier – [Switch](#)

« Chez SWITCH, nous accueillons avec un intérêt tout particulier le lancement de ce cluster décarbonation porté par Golfe du Morbihan-Vannes agglomération : il vient donner un cadre structurant à une dynamique que nous portons depuis nos débuts sur le territoire vannetais. Notre implantation à Vannes vient de notre attachement à ce territoire unique autour du Golfe qui peut devenir grâce à ce cluster un exemple de décarbonation au niveau mondial. Les acteurs économiques et les volontés politiques sont motivés dans ce but et nous sommes fiers d'être un acteur moteur de ce cluster. Ce cluster nous semble une opportunité précieuse de mutualiser les compétences, d'accélérer le passage à l'échelle des solutions de propulsion électrique et de faire du Golfe du Morbihan un territoire pilote en matière de décarbonation maritime. »

Justine Perussel – [TEMO](#)

« Pour TEMO, entreprise vannetaise spécialisée dans l'électrification de la plaisance, la structuration de la filière représente un levier supplémentaire. Le territoire rassemble de nombreux savoir-faire et acteurs complémentaires. La filière peut donner plus de visibilité à cette dynamique collective et nous aider à mener des actions communes. L'objectif est de faire rayonner notre écosystème à l'échelle nationale et européenne et d'attirer de nouvelles opportunités pour les acteurs et le territoire. »

Chiffres clés

940 établissements dans la filière nautisme/mer 2 950 emplois 3 intercommunalités engagées 3 ans de coordination Une quinzaine d'entreprises directement mobilisées représentant près de 200 emplois

[Territoire d'Industrie Pays de Vannes](#)

[Créer, se développer, innover](#)

Informations complémentaires

Lien utile

<https://www.vipe.bzh/>

Contact

Golfe du Morbihan – Vannes agglomération

- [30 Rue Alfred Kastler,
56000 Vannes](#)
- [02 97 68 14 24](#)
- [Contacter](#)